

Combien coûte la rentrée aux parents ?

Les cahiers seront-ils un jour fournis gratuitement aux élèves ? La question demeure. En attendant, des associations de parents d'élèves et collectivités s'activent pour limiter le coût de la rentrée.

Entre 236 € en primaire et 398 € au lycée. Voilà le coût de la rentrée 2024 par enfant, calculé par la Confédération syndicale des familles (CSF). Dont une bonne partie consacrée aux fournitures scolaires. À quelques jours de la reprise des cours, le 2 septembre, de nombreux parents d'élèves ont intégré cette dépense à leur budget du mois. « **Cette année, en comptant l'achat de vêtements, les activités extrascolaires, la rentrée sera moins coûteuse, d'environ 6 %,** note Grégoire Ensel, vice-président la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). **Mais il ne faut pas se laisser griser par cette légère baisse, après deux années de forte inflation.** »

Selon l'association de consommateurs UFC-Que Choisir, cette envolée des prix « **n'a pas été rattrapée** » : « **Sur notre panier de 135 produits** (trousse, crayons, équerre...), **la baisse est de seulement 1,27 %, contre + 10 % l'an dernier** », annonce sa présidente Marie-Amandine Stévenin. L'allocation de rentrée scolaire (ARS), elle, est indexée sur le coût de la vie quotidienne. Mi-août, trois millions de familles ont touché cette aide – dont les montants s'établissent autour de 400 € – allouée sous conditions de ressources et selon les tranches d'âge.

Commandes groupées : « C'est un bon plan »

Pour limiter les frais, chacun a sa méthode. Des clients arpentent les rayons des grandes surfaces à la recherche des petits prix (*lire ci-dessous*). D'autres parents – écolos ou économes – farfouillent sur les applications type Leboncoin ou Vinted en quête de produits de seconde main.

L'autre solution ? S'arranger entre amis ou en famille pour réaliser des commandes groupées afin d'optimiser les tarifs. Ce que proposent également certaines associations : « **C'est un bon plan, nous arrivons à faire baisser la facture de 20 à 30 %,** assure Grégoire Ensel, de la FCPE. **Nos antennes locales font appel à un grossiste de la région et négocient les prix. En contrepartie, nous demandons aux parents d'adhérer à notre fédération.** »

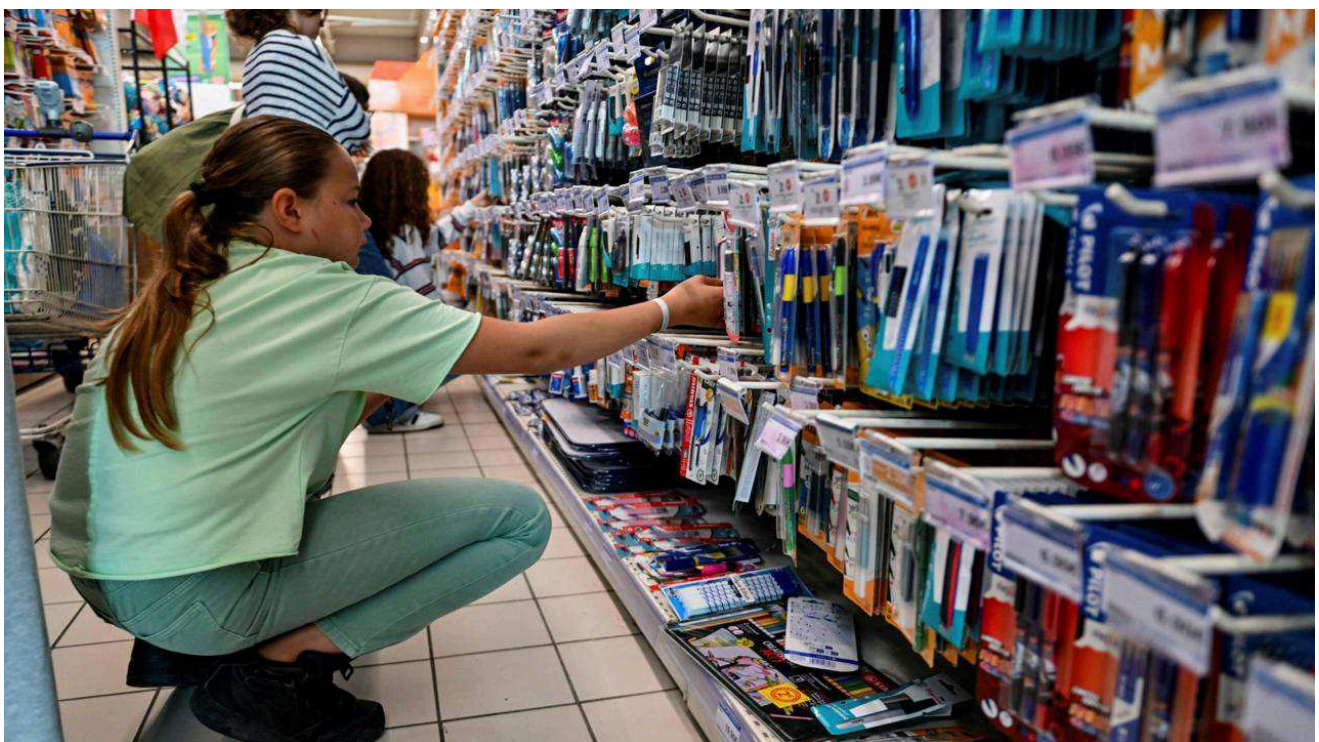
En France, des collectivités prévoient également des aides. Les villes de Lille (Nord) ou de Marseille (Bouches-du-Rhône) offrent par exemple des kits de rentrée aux écoliers, prévoyant des ca-

hiers, des crayons, des ramettes de papier. Dans la cité phocéenne, où la moitié des élèves est scolarisée en réseau d'éducation prioritaire, « **c'est 1,8 million d'euros qui est investi pour 90 000 enfants scolarisés en public et en privé**, précise Pierre Huguet, adjoint socialiste en charge de l'éducation. **Cela représente une économie d'environ 85 € par élève. C'est un gain pour le pouvoir d'achat des familles.** »

Selon une étude publiée fin 2022 par la Caisse d'allocations familiales, le coût annuel moyen de la scolarité pour un enfant est d'environ 1 315 €. La FCPE et la CSF, elles, militent pour que celle-ci devienne « **entièrement gratuite** ». Une proposition reprise par le Nouveau Front populaire dans son programme aux législatives.

La coalition Ensemble pour la République, elle, préconisait de généraliser les achats groupés de fournitures. Objectif ? Réduire de 15 % les dépenses des familles. Faute de grand vainqueur à l'issue du scrutin (et de nouveau gouvernement, pour l'heure), difficile de prédire si les choses pourraient évoluer.

Johan BESCOND.



Achat des fournitures scolaires, en famille, le 20 août, au magasin E. Leclerc à Caen (Calvados). M. Harpham, Ouest-France